



ANNÉE SAINTE

20  
25

JEUNES  
CATHOLIQUES  
EN SAVOIE

JUBILÉ DES JEUNES  
DIOCÈSES DE SAVOIE  
26 juillet - 4 août 2025

# Charte du Pèlerin

## Diocèses de Chambéry, Maurienne et Tarentaise

Le Jubilé des jeunes est une aventure particulière de foi, de rencontre, de partage et de vie d'Église. C'est librement que j'y participe et que j'adhère à la démarche humaine et spirituelle qui m'est proposée.

J'adhère au programme proposé chaque jour et je m'engage à respecter les règles de vie du Jubilé ainsi que les décisions des responsables.

Je m'engage notamment à :

- Respecter les consignes qui me seront données (particulièrement en termes de sécurité),
- Contribuer à la bonne ambiance du groupe et au bon déroulement du Jubilé,
- Participer de manière constructive aux propositions qui me seront faites (respecter les horaires, être moteur dans les différents temps proposés...)
- Respecter les autres (dans la parole, le silence, le sommeil, la prière,...)
- Profiter de ce pèlerinage pour vivre un temps de déconnexion (réseaux, téléphone,...)
- Avoir une tenue vestimentaire correcte notamment pour la visite des sanctuaires et lieux de prière,
- Accepter avec le sourire à ce qu'une personne habilitée me le rappelle gentiment,
- Ne pas prendre avec moi d'objets de valeur inutiles,
- Ne pas avoir avec moi, ni consommer, de drogue,
- Faire un usage modéré du tabac et de l'alcool, dans l'esprit du pèlerinage,
- Respecter les locaux, les bus, les lieux visités et les habitudes culturelles,
- Si j'ai un problème, en parler immédiatement aux responsables de ma route.

Je note que tout débordement ou manquement aux règles édictées plus haut, en particulier la détention ou la consommation de stupéfiants, pourra entraîner mon renvoi immédiat du groupe (rapatriement à ma charge).

Je m'engage à respecter l'intégralité du contenu de cette charte, et, avec l'aide de l'Esprit-Saint, à faire en sorte que ce Jubilé soit une expérience spirituelle authentique et une formidable occasion de rencontrer des jeunes du monde entier.

J'atteste de la véracité de toutes les informations que j'ai communiquées pour mon inscription\*.

*\* Si la case « J'ai lu et j'accepte la charte du pèlerin » n'est pas cochée « oui » par le pèlerin, l'organisation se dégage de toute responsabilité légale ou financière qui en découlerait.*

